

FICHE TECHNIQUE Nr.283



Classicmatt

Peinture isolante pour intérieur, peu odorante et sans tensions

Code du produit	M-PL01
Type de matériau	peinture d'isolation pour intérieur, contenant des solvants et émettant peu d'odeurs
EN 13 300	Résistance au frottement humide: classe 3 Pouvoir couvrant sec: classe 1 (mesuré avec 7 m ² /l) Degré de brillance: mat terne.
Coloris	blanc
Base liante	terpolymère acrylique thermoplastique
Pigmentation	dioxyde de titane et masse de charge
Densité	env. 1,570
Propriétés	<p>Facile à mettre en œuvre, sans tension, et faiblement thixotrope. Perméable à la vapeur d'eau; insaponifiable et résiste au jaunissement. Haut pouvoir couvrant, souvent une seule couche suffit. Excellent pouvoir de blocage contre les taches de nicotine, les traces d'eau etc. einZA Classicmatt peut être utilisée comme couche d'isolation, elle ne doit en revanche pas être recouverte par des peintures de dispersion sur base aqueuse ni par des détrempe, car il pourrait se produire des taches et/ou une remontée à la surface de certains composants.</p> <p>Dans le cadre de travaux de rénovation plus vieux (après au moins 12 mois), il est possible d'appliquer einZA Classicmatt, mais il est impératif d'effectuer au préalable un essai pour s'assurer du bon fonctionnement.</p>
Application	<p>Peinture de rénovation, contenant des solvants, destinée au traitement contre les taches de nicotine, de fumée et d'eau. Les supports très absorbants doivent être recouverts d'une couche de fond avec de la peinture légèrement diluée ; les anciennes couches de peinture fermes, non-absorbantes et sèches ne nécessitent aucun traitement préalable. Les restes d'huile de coffrage, des graisses et agents de démoulage ainsi que les salissures doivent être intégralement éliminés.</p> <p>einZA Classicmatt convient dans la plupart des cas aux pièces humides avec des supports réagissant de manière alcaline (par exemple le béton frais, mortier de chaux ou de ciment). Grâce à ses propriétés non-toxiques, einZA Classicmatt peut être mise en œuvre dans des locaux du secteur de l'alimentaire, des pièces à vivre ou les sanitaires. Dans les pièces ne disposant pas d'aération suffisante, comme par exemple les boulangeries ou les boucheries, procéder impérativement à une application de couches d'essai.</p>

Technique d'application	Application au pinceau, au rouleau ou pulvérisation (airless possible aussi). Nettoyage des instruments immédiatement après l'utilisation avec einzA Lackverdünnung AF.
Rendement	env. 90 - 130 ml/m ² , nous recommandons de définir une surface d'essai afin de déterminer le rendement exact.
Durée de séchage (20 °C, 65-75% taux d'humidité relative de l'air)	sec après env. 1 heure et recouvrable après env. 6 - 8 heures dureté finale après env. 10 heures
Conditions de mise en oeuvre	température supérieure à + 5 °C (air et support)
Dilution	prêt à l'emploi, si besoin est diluer avec einzA Lackverdünnung AF
Stockage	env. 1 an, conserver à l'abri du gel, refermer correctement les emballages entamés
Conditionnement	5 l - 12,5 l
Teneur en COV selon l'annexe II de la directive COV 2004/42/CE	Teneur maximale en COV Annexe II A (sous-catégorie g). PS: max. 350 g/l après phase II (2010). Teneur en COV du produit einzA Classicmatt: < 350 g/l.

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité conformément au règlement CLP (GHS) et conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1272/2008.

Accessibles en permanence sur www.einzA.com ou par e-Mail à sdb@einzA.com.

Veuillez respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements!

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Édition 03/2021 - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.